

Auxerre, le lundi 13 janvier 2020

ARRIVÉ LE
16 JAN. 2020

Madame le Maire
Mairie de Deux Rivières
55 rue d'Orléans
CRAVANT
89460 DEUX RIVIERES

Réf. : ET/AD
Objet : Projet de PLU de la commune d'Accolay
Avis L153-16, R123-7 et R123-17 du Code de l'Urbanisme

Madame le Maire,

Par courrier reçu en nos services le 30 octobre 2019, vous nous consultez sur le projet de Plan Local de l'Urbanisme de la commune déléguée d'Accolay arrêté par le conseil municipal du 4 octobre 2019.

En application des articles L112-3 du Code Rural et R 123-7 du Code de l'Urbanisme nous émettons un **avis favorable** à la réduction des espaces agricoles dans ce projet de PLU.

En application de l'article R 123-17 du Code de l'Urbanisme, nous émettons un **avis favorable** sur le projet de PLU.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Arnaud DELESTRE,



Le Président.

**Pôle Juridique Foncier
Aménagement Territorial**

Tél : 03 86 94 21 96
Fax : 03 86 94 22 23
Email : foncier@yonne.chambagri.fr

14 bis rue Guynemer
CS 50289
89005 AUXERRE Cedex
Tél : 03 86 94 22 22
Fax : 03 86 94 22 23
accueil@yonne.chambagri.fr
www.yonne.chambagri.fr



Un concentré d'expertises, pour un concentré de solutions !